

Brèves de rentrée

Dernières nouvelles pour la reprise.

SEPTEMBRE
2026

"Formation laïcité", pendant les vacances estivales ?

La laïcité mérite évidemment d'être défendue et enseignée. Mais lorsqu'un établissement organise le 27 août, une formation à laquelle les personnels sont convoqués, des questions se posent : Ce temps est-il du temps de travail ? Comment est-il comptabilisé ? Comment est-il rémunéré ?

La CGT EP refuse que l'engagement professionnel repose sur du travail invisible ou gratuit. Les vacances scolaires ne constituent pas une réserve de journées de travail à disposition des directions.

Nos vacances ne sont pas une variable d'ajustement



De nombreux collègues ont débuté l'année dès jeudi 27 août, alors que la prérentrée officielle est fixée au lundi 31 août.

Le calendrier scolaire national détermine les périodes de cours et de vacances. Nos directions n'ont pas carte blanche pour transformer les congés en journées de travail supplémentaires.

Professeurs stagiaires :
votre année

Plus d'informations



1

Rentrée

- ✓ Signer le PV d'installation
- ✓ Fournir les justificatifs pour un éventuel reclassement



2

Fin septembre / début octobre

- ✓ Signer la Ventilation de Service (2° degré) ou VS : document nécessaire à l'administration pour établir la paie



7

Juin

- ✓ CCMA/CCMI pour le mouvement et l'affectation en contrat définitif
- ✓ Jurys de titularisation voire commissions de renouvellement



3

Janvier / février

- ✓ Compléter le dossier pour participer au mouvement des maîtres. (1° phase)
- ✓ Compléter le dossier syndical de suivi du mouvement



6

Mai

- ✓ Commissions de l'emploi
- ✓ Rapport d'évaluation finale avec avis sur la titularisation des tuteur-ice, chef-fe d'établissement et inspecteur-ice



4

Février - Mai

- ✓ Commissions de l'emploi (codifications, publication des postes, candidatures...)
- Calendriers variables selon les académies ! Il est utile d'être accompagné-e par la CGT



5

Mars/Avril

- ✓ Évaluation de mi-parcours du 2° trimestre des chef-fe d'établissement et tuteur-ice



Ritournelles des Professeurs des Écoles !

"Ce n'est qu'une petite heure", "Tout le monde le fait." : réunions avant/après les cours, surveillance de la cantine, accueil des élèves, formation. Et, au bout du compte, une journée qui s'allonge sans que le temps de travail supplémentaire soit toujours identifié.

Légal ?



La CGT EP défend vos droits

BESOIN D'UN CONTACT ?



normandie@cgt-ep.org



Site de Caen : 06.77.54.48.57

